

L'INDEPENDANT

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

TELEPHONE 8

C. P. BOUTEREAU 17.122

ABONNEMENTS

Table with columns for location (Bergère, Dordogne, Autres départements) and subscription rates (Un an, Six mois).

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Table with columns for type of advertisement (Annonces judiciaires, commerciales, etc.) and rates per line.

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Relisons le Livre Jaune

L'INITIATIVE de M. GEORGES BONNET aurait pu changer, le 2 septembre, le destin de l'Europe

Mais en posant comme condition préalable à toute conférence l'évacuation de la Pologne envahie, l'Angleterre a rendu vaine la suprême tentative de paix de l'Italie.

Cette guerre, qui allait nous mener au désastre, aurait pu être évitée si...

Et dans le 'L'Indépendant' du 13 juillet, nous avons signalé l'importante révélation faite par notre éminent ami, M. Georges Bonnet, à l'ultime réunion parlementaire qui se déroula à Vichy le 8 juillet.

De divers côtés : familles éprouvées, anciens combattants, etc., nous demandent des renseignements complémentaires.

Derrière les visites d'ambassadeurs, les mémorandums, les proclamations, il y avait la possibilité d'échapper à la guerre.

Voici ce qu'il faut savoir :

31 août, midi 15. Nous sommes le 31 août au matin. Le dernier fait, c'est l'exigence de Hitler que des parlementaires polonais viennent à Berlin énoncer ses conditions.

Et dans le 'L'Indépendant' du 13 juillet, nous avons signalé l'importante révélation faite par notre éminent ami, M. Georges Bonnet, à l'ultime réunion parlementaire qui se déroula à Vichy le 8 juillet.

31 août, midi 15. Nous sommes le 31 août au matin. Le dernier fait, c'est l'exigence de Hitler que des parlementaires polonais viennent à Berlin énoncer ses conditions.

Et dans le 'L'Indépendant' du 13 juillet, nous avons signalé l'importante révélation faite par notre éminent ami, M. Georges Bonnet, à l'ultime réunion parlementaire qui se déroula à Vichy le 8 juillet.

31 août, midi 15. Nous sommes le 31 août au matin. Le dernier fait, c'est l'exigence de Hitler que des parlementaires polonais viennent à Berlin énoncer ses conditions.

bont du fil. M. François-Poncet parle : M. Mussolini offre, dit-il, d'évacuer l'Allemagne à une conférence qui se tiendrait le 2 septembre et dans laquelle il serait procédé à l'examen des difficultés soulevées au sujet de la Pologne.

C'est là les termes mêmes par lesquels l'article 19 du pacte de la S. D. N. prévoit la révision des traités.

L'après-midi passe. Après-midi chargé d'orage. La Pologne mobilisée. Trop tard. Sir Neville Henderson est allé à la maison de campagne de Göring. A 21 heures, M. Bonnet informe notre ambassadeur de Londres des décisions de Paris : négociations directes Berlin-Varsovie, sinon conférence s'étendant à tous les sujets de nature à établir une paix durable, à condition que la Pologne soit présente.

23 heures : coup de téléphone de M. Corbin : « Londres répondra demain ». A cette même heure, M. von Ribbentrop reçoit sir Neville Henderson à la Villa Helldorf, lui dit au sujet de ce qui se passe à Berlin et de ce qu'il faut faire.

1er septembre à l'aube : « Depuis 5 heures, nous tirons », annonce le Führer.

Le 1er septembre 10 h., 40 h., 30., 14 h. : le téléphone jette entre Paris et Londres. On va répondre à l'offre de conférence de Mussolini. C'est là le suprême espoir. Munich peut-il recommencer ?

11 h. 50 : M. Bonnet dicte notre réponse à M. François-Poncet.

15 heures : Rome s'agitite : « Le gouvernement italien estime que le gouvernement français pouvait sonder le gouvernement polonais et si celui-ci acceptait la proposition italienne, le gouvernement de Rome pourrait faire une suprême tentative auprès de M. Hitler. »

« Suprême tentative... » Le Quai d'Orsay alerte nos représentants à Londres, à Varsovie, à l'Italie croit possible, téléphone-t-on à Londres, de reprendre son offre d'lier. Et à Varsovie : « Acceptez-vous ? »

Mais la guerre marche. Les gestes automatiques s'enchaînent. A 16 h. 55,

notre ambassadeur à Berlin est informé par téléphone que la France et l'Angleterre sont d'accord pour remettre une note commune protestant contre l'invasion des armées allemandes en Pologne.

Le 2 septembre 14 h. 15 : quelques instants avant la grande séance de la Chambre. Cette course tragique entre les actes sanglants qui mènent à la guerre et les suprêmes efforts de paix atteint son point décisif.

« M. Hitler, fait-il savoir, n'est pas opposé à prendre en considération le projet ; mais il se trouve en présence de deux notes, l'une française, l'autre anglaise. Si ces notes ont un caractère d'ultimatum, il répondra catégoriquement non. Le comte Ciano, ajoute qu'un d'ailleurs actuellement dans son bureau. M. François-Poncet et sir Percy Loraine. Ceux-ci lui confirment que cette note a pas un caractère d'ultimatum. Il ajoute que la Pologne sera invitée à la conférence. »

A 15 heures, le 2 septembre, il y a donc de l'espoir. A 17 h. 20, cet espoir s'effondre. Le coup de téléphone fatal, c'est lord Halifax qui le donne à M. Georges Bonnet : « Le cabinet britannique estime qu'une réponse favorable à la conférence projetée ne peut être donnée qu'à une condition préalable : c'est que les troupes allemandes soient retirées du territoire qu'elles occupent. »

A 21 heures, résigné à son tour à ce qui est maintenant l'inévitable, M. Bonnet appelle le comte Ciano : « La France et l'Angleterre estiment que la conférence ne peut s'ouvrir sous le signe de la force et qu'il convient que les armées allemandes évacuent préalablement les territoires occupés en Pologne. La réponse du ministre italien est fatidique : « Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

La tentative de paix a échoué. Renonçant à donner suite à ses suggestions, M. Mussolini ne s'estime même pas en mesure de transmettre cette condition à Berlin.

La tentative de paix a échoué. Le cercle se referme. Le 3 septembre, la Grande-Bretagne, à 14 heures, puis la France, six heures plus tard, font savoir au Reich qu'elles sont « dans l'obligation de remplir les engagements contractés envers la Pologne et qui sont connus du gouvernement du Reich. »

Nous sommes de ceux qui ne veulent pas juger à la légère et jeter des responsabilités sur tel ou tel homme.

De grands Français conjurent l'hostilité, la calomnie. Justice leur fut rendue, mais trop tard.

Pour Georges Bonnet, nous n'avons pas à attendre le jugement de l'Histoire.

Six heures après la Grande-Bretagne, la France a fait connaître ses intentions au Reich.

C'est dire que, jusqu'à la dernière minute, jusqu'à l'expiration du délai pendant lequel le Comte Ciano servait d'intermédiaire en vue d'une Conférence, Georges Bonnet s'est débattu contre la guerre qui allait nous entraîner au désastre.

L'INDEPENDANT.

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

« Le comte Ciano pense que cette condition sera peut-être acceptée par le gouvernement de Reich. »

Après la bataille

Les Prisonniers de guerre.

On affirme qu'un million et demi de Français sont internés, soit en zone occupée, soit en Allemagne.

Un certain nombre ont déjà envoyé lettres ou cartes. D'autres n'ont pu encore le faire. Une fois rassurés, les familles se posent immédiatement les questions suivantes : comment écrire ? Comment faire parvenir des colis ?

Essayer, ici même, de fournir tous renseignements utiles. Mais il serait bon de répondre à l'appel ci-après :

Avis important aux familles des prisonniers de guerre

L'Association fraternelle des Victimes de la Guerre, place Doublot, Bergère, a décidé d'organiser un service spécialement chargé de centraliser les renseignements concernant les prisonniers de guerre.

Toutes les questions concernant l'envoi de correspondance, de colis seront examinées, et, le cas échéant, des interventions seront faites en vue d'obtenir les améliorations souhaitables.

L'Association fraternelle invite les familles des prisonniers de guerre (ensemble) à demander ou détailler (à fournir) à se présenter à ses bureaux, place Doublot, de 14 heures à 16 heures, chaque jour, sauf dimanche.

En cas de demande par lettre, prière de joindre un timbre pour réponse.

Correspondance. Pour l'Allemagne, écrivez de préférence sur carte non illustrée. Les lettres risquent de parvenir moins rapidement. Bornez vous à donner quelques brefs détails. Recopiez bien l'adresse.

Envois de colis aux Prisonniers de guerre en Allemagne. Conditions d'acceptation par la S. N. C. F. des colis à destination de l'étranger.

Les colis envoyés à titre individuel aux P. G. ne doivent pas excéder 5 kg. Ils ne doivent contenir ni lettres, ni cartes illustrées, ni cartes topographiques, ni argent (billets de banque ou monnaie), ni denrées périssables, ni matières dangereuses ou inflammables.

D'une manière générale, sont exclus tous objets ayant une valeur marchande ou qui ne seraient pas envoyés pour le bien-être personnel du destinataire.

Les colis ne remplissant pas les conditions requises risquent d'être confisqués.

Emballage. L'emballage doit être solide de façon à préserver effectivement le contenu au cours des nombreuses manipulations à subir pendant le trajet.

Il est très instamment recommandé d'utiliser des caisses en bois ou de fortes boîtes en carton recouvertes de papier d'emballage extra-fort ou de papier ciré.

Les envois enveloppés de toile d'étoffe, de toile d'emballage, ou mis simplement sous papier, ne peuvent être acceptés.

L'adresse doit être inscrite sur le colis même ou sur étiquette soigneusement collée ou clouée sur le colis. Il est recommandé d'insérer une adresse à l'intérieur du colis.

L'adresse doit porter en caractères tout à fait lisibles : la mention Krzygofowce n'est pas acceptée ; le nom et l'adresse de l'expéditeur ; le nom, prénom et adresse du destinataire ; le numéro du prisonnier ; la désignation du camp, numéro de la baraque, etc. ; le pays de destination : Deutschland (Allemagne).

Les adresses au crayon ne sont pas admises.

En outre, il peut être expédié par la poste des colis du poids maximum de un kilo.

Tous les envois sont faits en franchise. Pour l'instinct, les colis (par poste ou par chemin de fer) ne sont pas acceptés pour les prisonniers retenus en zone occupée.

Un Ancien Combattant.

Les horaires de la Compagnie des chemins de fer départementaux

Par suite de restrictions en carburants commandées par les circonstances actuelles, les horaires ne comporteront plus que les services ci-après :

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

Sur la ligne de Périgueux à Bergerac : Départ : tous les jours : 6 h. 50 (autom.), 16 h. 40 (vap.) ; mercredi, samedi : 12 h. 45 (autom.) jusqu'à Vercors ; samedi : 6 h. 8 (vap.) jusqu'à Bergerac ; Arrivées : tous les jours : 9 h. 25 (vap.), 18 h. 30 (autom.) ; mercredi, samedi : 14 h. 7 (autom.) venant de Vercors ; samedi : 19 h. 40 (vap.) venant de Bergerac.

M. RENÉ THORP, DÉPUTÉ DE LA GIRONDE EST CITÉ A L'ORDRE DE LA DIVISION

Le capitaine d'artillerie René Thorp, député de la Gironde, déjà titulaire de la croix de guerre 1914-1918, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre de la division :

« Officier très allant, engagé pour la durée de la guerre, toujours volontaire pour les liaisons avancées. Au cours de l'offensive ennemie, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et a assuré de nombreuses liaisons dans des zones soumises au feu de l'ennemi, en particulier le 16 mai 1940. »

La R.A.F. s'acharne sur les villes allemandes

La radio allemande déclare que dans ces derniers jours la R. A. F. a multiplié ses attaques contre les villes de Brême, Hambourg, Wilhelmshaven, Hanovre, etc...

Dans toutes ces villes on déplore un nombre considérable de civils tués ou gravement blessés.

Les anglais cherchent surtout à s'attaquer à la population civile dit la radio allemande.

De nombreuses stations balnéaires sur la mer Baltique ont été également bombardées.

Attention à la vie chère !

Les prix continuent à monter à Bergère. Exemple de quelques prix : œufs, 15 fr. le douzaine ; pommes et carottes, 30 fr. l'un ; pigeons, 14 fr. la paire.

Certains marchands de légumes vendent la salade 2 à 2 fr. 50, les pommes de terre 4 fr. 50.

Il doit y avoir arrêt à tout. Dès aujourd'hui, les pouvoirs publics ont le devoir d'arrêter la hausse des prix.

Les cours des denrées alimentaires ne doivent plus monter sur les marchés. Les tentatives insensées de spéculation doivent être rapidement réprimées.

Les mauvais marchands, prêts à exploiter sans vergogne les besoins d'une clientèle hantée par le souci quotidien de la mannaie à faire bouillir, doivent être poursuivis.

N'oublions pas, comme l'écrivait l'autre jour Jean Balaïn dans le Journal que c'est sur le carnet de comptes de chaque ménage de France que repose en fin de compte l'économie du pays et sa santé budgétaire. Mais mieux vaut essayer tout de suite d'empêcher que s'y inscrive un graphique de lièvreux.

Ge qu'il faut savoir

La Caisse Départementale d'Allocations Familiales a fait connaître qu'elle a donné la liste des personnes qui ont des adhérents à affecter leurs déclarations du 2e trimestre 1940 le plus tôt possible. Aucun rappel individuel ne leur sera adressé.

Le service régional des A. S. de Bordeaux rappelle aux employeurs que le versement des cotisations dans pour le 2e trimestre 1940 doit s'effectuer sans retard soit à l'aide d'un ordre de virement sur un compte de chèque postal qui sera adressé par poste au Service dans les conditions usuelles, soit par versement en espèces aux Bureaux de Poste. Ces prescriptions s'appliquent aussi bien au territoire occupé qu'à un territoire non occupé.

Les assises de la Dordogne n'auront pas lieu

les affaires n'étant pas en état

Les affaires affilées, deux meurtres, une affaire de viol et une affaire de vol, n'étant pas en état, on apprend que la troisième session des assises de la Dordogne, qui devait s'ouvrir le lundi 5 août prochain, n'aura pas lieu.

La marche des Evénements au jour le jour

La fin de la semaine écoulée a été marquée par le discours qu'a prononcé devant le Reichstag Adolf Hitler.

Le Führer a dressé le bilan de ses onze derniers mois : « L'Allemagne est plus forte que jamais. »

Le Reich, en somme, contrôle « 200 millions d'êtres humains et possède 300 millions de soldats. »

On comprend, dans ces conditions, que le chancelier ait célébré sa victoire sur un mode triomphant.

Cependant, à plusieurs reprises, il a rendu hommage à la France, notamment à « l'acharnement de la résistance française. »

Le principal but du Führer semble avoir été d'offrir une ultime occasion à l'Angleterre de faire la paix.

Le fin du discours du maître du Reich montre qu'il préfère la solution pacifique.

Four plusieurs raisons, a-t-il dit : parce que la guerre, telle qu'il serait obligé de la poursuivre, provoquerait « d'horribles drames », parce que son but n'était pas la guerre, mais « la reconstitution de l'Europe. »

A Londres, on indiquait dimanche que M. Churchill a répondu par avance à ce discours.

Beaucoup répète : ce n'est pas la réponse du peuple anglais et ce n'est pas une réponse satisfaisante.

Le lundi, Lord Halifax a prononcé à 21 heures une allocution radiodiffusée. Il a déclaré que « la Grande-Bretagne, l'Espagne de la liberté, l'interdit jusqu'à

jour où toutes les nations d'Europe seraient libres ».

Il a affirmé aussi que les attaques des armées du Reich se briseraient sur la forteresse de l'île.

Il a terminé en déclarant « que le jour du règlement viendra. »

Mardi, L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont voté leur rattachement à l'U. R. S. S.

Les trois Etats baltes obéissent ainsi aux impérieuses suggestions de Moscou, qui poursuit la réalisation de son rêve : reconstruire l'empire des tsars.

La Baltique redevient dans sa majeure partie, un lac russe.

Dans une allocution radiodiffusée, M. Piétri a indiqué que plus de 100 000 ouvriers seront nécessaires pour rétablir les communications de toutes sortes détruites au cours de la guerre. Il y a notamment plus de 700 ponts à reconstruire et plus de 6 millions de réfugiés à rapatrier.

M. Camille Chautemps est parti en mission.

M. Corbin, ancien ambassadeur de France à Londres, s'est embarqué pour l'Amérique du Sud.

La presse anglaise commente aujourd'hui le discours de Lord Halifax. Elle est unanime à louer le discours du ministre des Affaires Etrangères de la Grande-Bretagne.

De son côté, la presse italienne met en relief l'intransigeance anglaise.

La presse allemande déclare que le Führer ne prendra une décision qu'après le discours que doit prononcer aux Communes M. Churchill.

La cathédrale de Chartres n'a subi aucun dommage.

Mercredi, Devant l'intransigeance avouée de l'Angleterre, la presse allemande

SAMEDI 27 JUILLET et jours suivants

AUX CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

GRANDE VENTE RECLAME

d'articles sacrifiés au quart de leur valeur

Nous solderons des martingales semelle cuir... depuis 14 fr. des fantaisies toile à tulle... 19 fr. Nous sacrifierons des articles orné, damé toutes teintes, tous genres, tous tons... 39 fr.

PEUT-ON DIRE QUE...

32 lignes censurées



BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175 MILLIONS DE FRANCS

SUCCURSALE DE BERGERAC

77, Rue Neuve - Téléphone 213 Agence à Périgueux, 27, rue Talleyrand - Tél. 741

OUVERTURES PÉRIODIQUES: LE SUCCON MUSICAL, SAINTE-ALVÈRE EYMET, ISIGIAC, BEAUMONT, LALINDE BELYÈS, S-CYRIEN, LE BUGUE, MONPAZER

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

LOCATION DE COFFRES-FORTS

800 Succursales et Agences en France, dans l'Empire Français et à l'Étranger

RENSEIGNEMENTS

sur des prisonniers de guerre

Un de nos amis de Paris, M. Laplante, nous communique la liste suivante de prisonniers de guerre:

A Malines, Paul Caliste, de Segonzac, et Pierre Lalou, de Villefranche-du-Périgord.

A Dinant, de passage, tous très bien portants: G. Berthaux, 426 R. 1, place du Temple, Bergerac; R. Le Gathe, 63 R. 1, Ribérac.

Au camp de Bartogne, tous en excellent état: Daniel Artaza, de Bergerac; Crimer Campagnon, de Belair-Château; Joseph Médigou, de Périgord; Dominique Pindo, de Villefranche-du-Périgord; Emile Stéber, St-Antoine-de-Camond; Schellenberger, la Boissière-d'Ans.

A Malines, légèrement blessés ou malades, Jean Bruzel, 5, rue Salomon, Périgourd; E. Desir, La Régie, Lembras.

Au camp de Beauregard, en bonne santé, Chartrand, Escudé; Georges Guilhem, St-Vivien, Yvelines; François Garing, Ribérac; Auguste Gaudreau, Larochebaucourt; Pierre Gourgeux, Douzillac; Marcel Gardet, Eymet; André Montaloux, de Ville-de-Voutry; Mousset, rue St-Georges, Moustidan; Antoine Piquet, de Cognac-sur-Tulle.

A Bartogne, légèrement blessés: Castein Embiz, du Bugue; Marcel Rouzier, Beauregard; Henri Sarrazay, Périgourd.

L. DHUMERELLE

52, place Gambetta, 52 Transactions immobilières Achat et vente de Propriétés Fonds de Commerce - Industries

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ACHAT, VENTE Maisons, Propriétés, Commerces, Prêts hypothécaires, Reventes viagères, sont traitées rapidement et discrètement L'Agence MISSEQUE Place de la République, Bergerac 317

Clinique Moderne Dentaire

SOINS DE LA BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé Extractions sans douleur: 15 francs. Réparation au 15 h. - Retouche ou transformation d'appareil sur prix les plus justes. Consultations gratuites La Maison n'a pas de succursale à Bergerac - TOUS TRAVAUX GARANTIS

Tribunal Correctionnel

Audience du 18 juillet 1940

Vol. - Eugène Munch, 20 ans, et Gilbert Roerig, 19 ans, originaires du Bas-Rhin, et sans domicile fixe, sont condamnés, le premier à huit mois, le second à quatre mois de prison (Déjà détenu.) Auguste Kuss, 20 ans, réfugié à Saint-Méard de Gurçon, est condamné à quatre mois de prison avec sursis. Jérôme Schwindhammer, 47 ans, ouvrier d'usine, demeurant à Creysse, est condamné à quinze jours de prison par défaut.

Propos fâcheux. - Eugène Antoine Clech, 48 ans, manoeuvre à Creysse, déjà détenu, est condamné à un mois de prison pour avoir tenu des propos de nature à exciter une influence légitime. Henri Lanza, 57 ans plombier Bergerac, et Claude de Normandie, 19 ans, enlivreur à Prigonrieux, veront leur jugement rendu le 25 juillet.

Coups et blessures. - Les frères René et Jean Serès, âgés de 16 et 19 ans, agriculteurs à Montazeau, sont condamnés à deux jours de travail, et Jean à 10 francs d'amende.

Victor Siricou, 22 ans, métayer à Mauzac, est condamné à 48 heures de prison avec sursis.

Madeleine Wambacher, femme Wogel, 33 ans, rôtisserie à Flanjac, est condamnée à 30 fr. d'amende.

Emile Ganioull, 44 ans, évané à Saint-Martin-de-Gurçon, détenu, est condamné à six mois de prison et 50 fr. d'amende.

Le même individu, inculpé en outre d'incendie involontaire, est condamné à 50 fr. d'amende.

Confusion avec la peine précédente. Port d'arme prohibée. - Charles Gouper, 63 ans, réfugié à l'asile de Clermont-de-Beauregard, est condamné à quinze jours de prison.

Défait de renouvellement de carte d'identité. - Anne Gelabroch, femme Oberlé, 62 ans, réfugiée à Villambard, est condamnée à 25 francs d'amende.

Violences. - Elisabeth Beck, 28 ans, réfugiée à Monestier, est condamnée à 30 francs d'amende.

Blessures involontaires. - Pierre B..., 19 ans, étudiant à Bergerac, est condamné à 30 francs d'amende avec sursis; Gabriel R..., 52 ans, négociant, est condamné à 30 francs d'amende et à une contravention de trois francs.

Avortement. - Georgette Privat, épouse Plane, 35 ans, cultivatrice à Saint-Antoine-de-Breuilh, est condamnée à huit mois de prison.

Série d'accidents

Jendi, vers 13 h. 30, boulevard Chanzy, la dame Maréchal, 42 ans, fit une chute de bicyclette et se contusionna fortement. Dans l'après-midi de vendredi, Madame veuve Villot, née Noémie Sarrezi, 62 ans, cultivatrice au Singas, commune de Prigonrieux, était montée sur une charrette chargée de foin, et les jambes pendantes; mais, au passage de la charrette près d'un talus, le pied gauche de Madame Villot, coince entre ce talus et une des roues, fut fracturé; la blessée dut être conduite à l'hôpital de Bergerac.

Le 20 juillet, vers 14 heures, à l'usine à gaz, M. Jales Ledue, 45 ans, manoeuvre, domicilié rue Bombardard, fut blessé à la main droite par une chaîne et dut recevoir des soins à l'hôpital de Bergerac. Dimanche, vers 9 heures, M. Louis Plinol, 68 ans, cultivateur au Maine, commune de Sigoulès, tomba d'une charrette chargée de foin sur laquelle il était monté et se fractura des côtes. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital de Bergerac.

Le 22 juillet, vers 14 h. en venant reprendre son travail aux Chausseries André, M. Édouard Gally, 47 ans, chauffeur-mécanicien, domicilié au Rancy (Seine-et-Oise) et résidant actuellement à Sainte-Foy-des-Vignes, fut une chute de moto-cyclette contre un talus de la route et se fit une sérieuse blessure. Il fut admis d'urgence à l'hôpital de Bergerac.

Le 22 juillet, l'Algérien Mohamed Chennand, 23 ans, domicilié à Strasbourg, a été fortement blessé la main gauche, en cours de son travail à la poudrière. Il a été hospitalisé.

92, rue Neuve-d'Argenson, 92 R.C. 7963 BERGERAC T44ph. 578 Directeur: BOURZAC Consultations: de 9 à 13 h., et de 14 à 19 h.

ÉCHANGÉ-LOCATION

E. BENOIST, 14, rue Monnet-Sully

CHRONIQUE LOCALE

Un départ. - Vendredi dernier les collaborateurs de M. le commandant Mailloche, chef de section des Approvisionnements de la Poudrière Nationale de Bergerac, étaient réunis au café du Palais pour adresser à leur chef leur dernier adieu et lui exprimer leurs regrets de voir quitter la ville de Bergerac. Quelques amis personnels du sympathique commandant s'étaient joints à eux. Chef dans toute l'armée de l'air, le commandant Mailloche était aussi le prince de l'humour.

Il était pour ses collaborateurs un guide clairvoyant, aimé et respecté. En termes touchants tous ses chefs de service tiraient à l'assureur de leur indéfectible attachement et lui dirent que son souvenir restera longtemps gravé dans leur mémoire.

À ce moment où le commandant Mailloche regagne sa Provence natale, terre de mesure, de travail, pays des clairs horizons, de la couleur de son cœur, nous sommes heureux de lui dire que nos meilleurs vœux l'accompagneront dans sa nouvelle résidence et lui trouveront toujours à Bergerac des amis fidèles pour partager avec lui ses joies et ses peines. R. T.

LE DOCTEUR GALLAIS, démobilisé,

a repris ses consultations, les mardi, jeudi, samedi, de 2 heures à 5 heures, à sa Clinique, 2, rue Candillière.

Affectation de postes aux consommateurs d'essence.

À partir de ce jour les distributeurs, complétés en détaillant, vendent l'essence, sur le territoire de la ville de Bergerac, à ravitailleur par priorité, sont affectés comme suit:

Services des transports et taxis: le poste tenu par M. Gonthier-Nonhand-Girard, avenue du Président Wilson; poste, allée, place de la Madeleine tenu par M. Dupuy.

Services des industries alimentaires et ravitaillement général (boulangeries, minoteries, industries, commerçants, laitiers, maraîchers, agriculteurs assurant le ravitaillement de la population civile): les postes de la place du Pont (Gérard avenue Wilson (Guyenne et Pétrou), rue Valette (Lallemand), Pombonne (Lacombe), à la Madeleine (Marty), rue Pozzy (Sigala).

Services publics ou d'intérêt public: les postes de la rue Neuve tenu par Guyenne Pétrole et l'abbaye de la Madeleine (Pégnac).

ESSENCES. GAZOIL. MAZOUT HUILES AUTOS ET INDUSTRIELLES SOC'É GUYENNE-PÉTROLE BERGERAC

631 634

Avis. - MM. Les Doyens sont informés que les primes aux postulettes qui devaient avoir lieu à Bergerac le lundi 29 juillet sont reportées à une date qui leur sera communiquée par la voie de la presse.

Concours de boules. - Le concours annuel de la Boule Cyrano se disputera dimanche prochain, 29 juillet, sur la place de Foire.

Toutes les sociétés du secteur de Bergerac sont invitées. Les boules se joueront dimanche matin à 11 heures, au siège de la société, restaurant Monnès.

Lancement du cochonnet à 13 heures 30 précises. Les boules se joueront dimanche 29 juillet.

Horaires des trains. - Valid un nouvel horaire des trains qui intéresse notre région, valable depuis le 30 juillet: Libourne-Bergerac et retour Libourne: 7 h. 37; 30 h. 22; Bergerac: 9 h. 05; 24 h. 48. Bergerac: 5 h. 53; 17 h. 35; Libourne: 7 h. 15; 19 h. 20.

Bergerac-Le Buisson et retour Bergerac: 5 h. 00; Le Buisson: 7 h. 1. Le Buisson: 19 h. 40; Bergerac: 20 h. 55. Sarlat-Le Buisson et retour Sarlat: 16 h. 87; Le Buisson: 4 h. 52. Le Buisson: 7 h. 25; Sarlat: 8 h. 21.

Agen-Périgueux et retour Agen: 47 h. 14; Périgueux: 20 h. 54. Périgueux: 5 h. 35; Agen: 9 h. 24.

Pharmacie de service. - Demain dimanche, pharmacie Minoux, place Gambetta.

La cambriole. - Dans la nuit du 17 au 18 juillet, des malfaiteurs se sont introduits dans le restaurant Le restaurant Dumas, rue Colonel-de-Chadot, et ont fait main basse sur des bouteilles de liqueurs. Enquête de M. le commissaire de police.

Trouvailles. - Il a été trouvé: Une alliance or par M. Daynard, rue Ambroise Paré. Un porte-monnaie contenant une certaine somme et des médailles par Bruneau Bordie, centre A.D.P., rue Marlin.

Une somme importante par M. Quennesson, chef de groupe aux magasins Printania. Un appareil photographique, par le marchand de bois Desplanches, de la garde républicaine.

Une chaise-tout de cou enfant, par Mme Suzanne Baverel, chez Mme Pincou, rue de Bordeaux.

Une montre de dame, un bracelet et un étui simili argent par M. Mourier, ingénieur, 87 boulevard Malne-Biran.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme, par Mme Louise Kieplinger, 9, rue Félix FAUD.

Un bracelet composé de 23 médailles, par M. le Lieutenant Valat, rue Ponsini, à Paris. Déclarations au 46 bureau des commissariats de police, bureau des épaves.

Vente de meubles seuls et d'ameublement Lits, commodes, matelas, armoires à glace Tables, buffets, chaises, fauteuils ÉCHANGÉ-LOCATION E. BENOIST, 14, rue Monnet-Sully

MENUISIERES sont demandées, place St-Jacques, 27, bureau du journal 387

Collis du soldat.

En raison des événements, le Comité du Collis du soldat a avait dû suspendre ses envois. En vue d'une reprise éventuelle en faveur de nos soldats, nous nous proposons à des familles nombreuses ou nécessiteuses de l'arrondissement de Bergerac: Adresser les demandes de collis et les adresses précises à: Mme Borderie, Sous-Préfète Bergerac. M. Julien Sauve, rue Valette; Louis Tardieu, avenue Pasteur; Gérard, Président des Anciens Combattants.

Citations. - Notre compatriote Robert Renon vient d'être cité à l'ordre du régiment. Voici sa citation: « A pris part aux opérations auxquelles le 7<sup>e</sup> armée a participé du 5 au 24 juin 1940, est resté en armes dans son unité et s'est signalé par sa belle attitude au feu ».

Cette citation confirme le rôle de guerre avec étoile de bronze.

Le père du jeune Renon Robert est garçon de bureau chez M. de La Chapelle.

Notre compatriote Yves Auzan, fils du sympathique directeur du cinéma Océan, a été cité à l'ordre de la Division (Collis de guerre avec étoile d'argent).

Agent de liaison après de l'infanterie, s'est fait remarquer par son moral élevé et sa belle tenue au feu. Au cours des combats des 6, 7 et 8 juin notamment, malgré les bombardements violents auxquels il a été soumis, a fourni sans cesse des renseignements précis, permettant l'appui efficace de l'infanterie.

On se rappelle que notre compatriote a quitté depuis plusieurs années le cours de la Banque de France de notre ville pour l'Administration Centrale de la Banque de France à Paris où la mobilisation générale l'a surpris.

Nous sommes heureux d'apprendre la magnifique conduite du Capitaine Roland, de 340 L.

Voilà le très belle citation à l'ordre de l'armée, dont il a été l'objet: « A accompli avec succès plusieurs missions de liaison en des circonstances très difficiles, en particulier dans la nuit du 28 au 29 mai, à la casemate de Margut, et dans la nuit du 43 au 44 juin, dans la région sud de Villy la Rivière. Il a réussi, dans une situation confuse, à porter un ordre important à une Unité de chars et à lui faire l'engagement. Dans la nuit du 10 au 11 juin, a été cité à l'ordre de la Division pour le commandement d'un détachement chargé de barrer à Mouchard la route aux engins blindés ennemis. Fait prisonnier après avoir défrayé plusieurs chars ennemis, s'est évadé et est rentré dans nos lignes, au prix de plus grandes difficultés.

Cette citation est attributive de la Croix de guerre avec palmes ainsi que de la Légion d'Honneur.

Le Capitaine Roland n'est autre que le distingué et éminent propriétaire du Domaine de Fauriol.

Nos félicitations à ces braves.

Succès. - Nous apprenons avec plaisir que Mlle. Saralette Gaudet-Jambert, fille du Capitaine Gaudet de Bergerac, a été nommée à Paris, de passer avec succès, devant la Faculté de Bordeaux, son diplôme d'herboriste.

Nos félicitations à cette charmante jeune fille et nos compliments aux parents.

Marché de Bergerac du 20 juillet (Eufs, 13 fr. la douzaine. Poulets de grain, 45 à 60 fr.; grosse volaille, 60 à 70 fr.; canards, 50 à 70 fr., le tout à la livre. Lapins, 20 à 33 fr. l'un. Pigeons, 10 à 15 fr. la paire. Carottes, 1 fr. 50; ail, 1 fr.; oignons, 3 fr.; ail, 3 fr., le tout la botte. Scorilles, 3 fr.; laitues, 1 fr. 50, la pièce. Auberges, 5 fr.; pêches, 5 fr., le demi-kilo. Pommes de terre 3 fr. 50 le kilo.

DANS L'ARRONDISSEMENT

MAZAC. Double suicide. - Les époux Édouard-Charles Thomas, 58 ans, électricien, et Georgette Bival, 53 ans, employée, tous deux domiciliés à Mazac, ont été trouvés dans une petite propriété au lieu dit la Mollière, commune de Mazac.

On ne connaît pas la date du 10 juillet, mais on a l'impression que l'acte s'est fait conjointement et à l'initiative de l'abbé qui faisait connaître la détermination des époux Thomas de mettre fin à leurs jours.

Le 14 juillet, les deux époux furent retrouvés étendus sans vie dans la chambre de Mazac, la porte d'entrée et la fenêtre dans son état.

Le tuyau d'une cuisinière ayant été préalablement enlevé, l'analyse de carbones avait provoqué l'asphyxie des deux défunts.

VÉLINES. Vol. - Dans la nuit du 30 juillet, une poêle en cuivre a été volée. Bonne connaissance de l'auteur. Vierge Roudou.

Les enquêteurs de la gendarmerie amenés l'arrestation de Jacques Rey, 47 ans, journalier à Vélines, qui a été condamné à Bergerac, le 15 mai, le Procureur de la République et placé sous mandat de dépôt.

COUZE. Militaire mort. - Le 10 juillet, vers 18 heures, Joseph-André Dupar, 39 ans, originaire de Remoulmout, saurait, au 18<sup>e</sup> régiment, communique télégraphique, subit un arrêt cardiaque, lorsqu'il était prêt à monter son aval point de Couze, il coula à pic et disparut.

Son corps fut retrouvé et ramené sur la berge de Couze, vers 11 heures, au lieu dit Gaves de Lens.

LALINDE. Auto abandonnée. - Le 17 juillet, une automobile genre omnibus, portant une plaque avec l'indication: « Société des constructions aéronautiques de France », a été abandonnée au lieu dit le Gaudou, commune de Lalinde. Elle a été mise en lieu sûr.

SAINTE-GERY. Vol. - Le 15 juillet, vers 6 heures, M. Julien Château, 68 ans, propriétaire au Breuil, commune de Sainte-Géry, a constaté qu'il avait disparu à son préjudice une somme de 250 francs.

Enquête de la gendarmerie.

L'Administrateur-Gérant: B. TAILLANDIER.

AUX CHAUSSURES ALBERT 7, rue du Marché - BERGERAC - En face de la Poste EXPOSITION DES MODÈLES DE PRINTEMPS Le plus grand choix dans tous les genres, Bel assortiment de Chaussures d'Enfants, Spécialités pour pieds sensibles VENTE DE CONFIANCE

Etat-civil de la ville de Bergerac Du 10 au 17 juillet 1940.

NAISSANCES Fugier Jean, place du Follet. Durieux Gérard, aux Maurignon. Sanguette Serge, rue de l'Intendance. Kullmer René, avenue Calmette. Gauthier Ginette, avenue Calmette. Petit-Delaunay Nicole, place Gambetta. Gérard René, avenue Calmette. Mochery Françoise, avenue Calmette. Marc Jeanne, avenue Calmette. Denis-de-Saint-Maro Jean, rue Pozzi.

MARIAGES Garcia Mariano, monteur en chauffage de Bergerac et Viviane Rony, a. p. de Bergerac

Grand Océan, 41 ans. Sergent au 21<sup>e</sup> dépôt d'infanterie, Hôpital Chazy. Mongie Anne, 66 ans, Hesseus, rue du Châtelet. Lézano Eliane, enfant, à Caville. Ses parents Christian, enfant, avenue Calmette. Ousty Marie, épouse Delmon, 86 ans, rue Valette. Priour César, 89 ans, Institutteur honoraire, rue du Marché Joffre. Lesage Pierre, 27 ans, soldat au 98<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, avenue Calmette. Petit Maurice, 27 ans, 18<sup>e</sup> Génie, Hôpital Chazy. Varlet Hervé, enfant, avenue Calmette. Landais Victor, 61 ans, rue Julien Rabier.

AVIS DE DÉCÈS Madame Jacques Monnier, Monsieur et Madame Victor Prout, Monsieur et Madame Louis Glat, Monsieur et Madame Madeleine Jacqueline Glat, les familles Bréger, Alary, Barron ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Jacques Monnier leur époux, père, beau-père, grand-père et cousin, décédé dans sa 65<sup>e</sup> année, le 20 juillet 1940, rue de la Madeleine. L'inhumation ont lieu à Lembras, le 22 juillet 1940

REMERCIEMENTS Monsieur et Madame Lagourd, Madame veuve Lagourd, Monsieur Christian Lagourd, Madame et Monsieur Jacques Lagourd, les familles Rosignol, Gargaud, Pommayrol et Guy remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur cher frère BÉNAÏDÈTE

comme celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 70

REMERCIEMENTS Les familles Guiguet et Roussan remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Madame Jean SEIGNABOURT

Officier de l'Instruction Publique ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 70

A VENDRE Journaux à gaz, deux feux et chauffe-eau, bon état. S'adresser Collin, 108, rue Neuve. 394

EGARE face poudrière, tout petit chien noir et feu, très R. Robinson. Prix: 200 francs. Cours Alsace-Lorraine. Récompense 395

A LOUER petite maison campagne avec bureau, eau et verges. S'adresser BENEY, à Caville. 396

FUMIER de tannerie à vendre. S'adresser BENEY, à Caville. 376

VINS Vous désirez vendre votre récolte au plus haut cours. Enlèvement rapide. Prix: 40 francs. Teyssier, avenue du Marché, Bergerac. 392

A VENDRE vieux journaux. S'adresser au bureau du journal.

UN BON MOBILIER buffet vitrine - chaises - table à 250 francs - belle table à jeu - sellette - lustre S. M. - fauteuils Louis XIII - « Peintures d'Innocenti » - objets anciens - pendules - draps et literie - bibliothèque - chambre à coucher complète - vaisselle - batterie de cuisine etc., etc.

Le tout dépendant de la succession de M. le docteur Boudaud, décédé à Bergerac. Au comptant, 15% en sus. R. FEYDY.

Exposition jour et lieu de vente: 9 heures à midi.

CHAUSSURES DE LIMOGES 58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur Exposition des Nouveautés de Printemps DANS TOUS LES GENRES - A TOUS LES PRIX, RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS SENSIBLES

DROGUERIE - HERBORISTERIE M. NORAUD 23-30, rue Sainte-Catherine - BERGERAC - Tél. 243 Plantes médicinales: Feuilles, Fleurs, Racines, Escorces. Articles de pansements: Coton hydrophobe, Gazs, Bandes, Joussus pour malades, Poires à lavements et à injections, Enemas, Douche, Bassins de lit, Thermosites médicaux. Couleurs, Verres, Huiles, Essences, Verres à vitres, Pinceaux, Ripolin, Silixine, Siléxore, Couleurs pour ciment. Brosserie soie et chendient - Insecticide et antimites divers. Toiles à laver, Laines à Parquet, Peaux de Chamois, Éponges